



HAL
open science

Les effets territoriaux de la transition politique et économique en République tchèque

Michal Illner, Milan Viturka, Václav Havlík, L 'Ubomír Faltan, Leopold Zubek, Josef Ježek, Karel Maier

► **To cite this version:**

Michal Illner, Milan Viturka, Václav Havlík, L 'Ubomír Faltan, Leopold Zubek, et al.. Les effets territoriaux de la transition politique et économique en République tchèque : Cahiers du CEFRES N° 9f, Territoires en mutation. Cahiers du CEFRES, 1995, Territoires en mutation, 9f., pp.31. halshs-01166429

HAL Id: halshs-01166429

<https://shs.hal.science/halshs-01166429>

Submitted on 23 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 9f, Territoires en mutation

Lepesant, Gilles (Ed.)

Michal ILLNER, Milan VITURKA, Václav Havlík, L'ubomír FALŤAN, Leopold ZUBEK, Josef JEŽEK,
Karel MAIER

Les effets territoriaux de la transition politique et économique en République tchèque

Référence électronique / electronic reference :

Michal Illner et al., « Les effets territoriaux de la transition politique et économique en République tchèque », Cahiers du CEFRES. N° 9f, Territoires en mutation (ed. Gilles Lepesant).

Mis en ligne en mai 2012 / published on : may 2012

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c9f/table1_1995_effets_territoriaux_transition_rt.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



Première table ronde
LES ASPECTS TERRITORIAUX DE LA TRANSITION
POLITIQUE ET ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE TCHEQUE

Les conséquences sur le plan territorial du changement politique et économique en République tchèque*

Michal Illner**

Les transformations de la structure sociale ont toujours une dimension territoriale et il en est ainsi de la transformation de la République tchèque dans la période post-communiste. La structure territoriale joue dans les processus de transformation un double rôle : d'une part elle se modifie sous l'influence des mutations sociales en cours, d'autre part elle devient elle-même un facteur de mutation sociale. Dans le deuxième cas, elle constitue souvent une barrière, un agent qui limite les possibilités et le rythme des changements économiques, politiques et sociaux. En effet, la structure territoriale ne peut se transformer que lentement, moins rapidement que le système économique, la structure sociale ou le système des valeurs sociales. De ce fait la structure territoriale ralentit la transformation sociale et contribue à maintenir les tendances de longue durée. Mais elle peut en même temps comporter un fort potentiel de développement qui peut se manifester par exemple par les privilèges de certaines régions et en ce sens les rapports territoriaux sont susceptibles d'agir en facteurs actifs de la transformation sociale.

1. LES CONSEQUENCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SOUS "LE SOCIALISME REEL"

Depuis 1989, le développement territorial de la République tchèque est déterminé tant par les conditions politiques, économiques et sociales nouvelles que par l'héritage du passé. Comportant des aspects divers, cet héritage englobe non seulement les conséquences de l'époque communiste récente, mais aussi des tendances de longue durée qui ont marqué l'organisation territoriale du pays. Dans le développement de la structure territoriale, cet héritage "communiste" présente certaines caractéristiques principales¹ :

1. Après la Seconde Guerre mondiale, la Bohême-Moravie, une région très industrialisée ayant relativement peu souffert de la guerre, est devenue fournisseur de produits et de services en vue du redressement et de la modernisation de la Slovaquie, pays moins développé et beaucoup plus atteint par la guerre, ainsi que de l'Union soviétique et des autres pays de l'Est. A cette époque, on assistait à une vaste redistribution des ressources au profit des partenaires étrangers et des régions orientales de la République, alors qu'en Bohême-Moravie la modernisation des biens d'équipement ne suivait pas le même rythme. La différence de niveau dans le développement économique et social entre les deux parties constituantes de la Tchécoslovaquie s'estompait peu à peu.

2. Basée sur la suppression planifiée des différences territoriales (et fondée sur la redistribution des ressources entre les régions), la politique régionale de l'Etat socialiste a pu atténuer quelques-unes des différences économiques et sociales les plus profondes, mais bon nombre d'entre elles se sont maintenues, tandis que d'autres, inconnues, sont apparues.

- Par exemple la division ancienne de la Bohême-Moravie par le 50e parallèle (ou plus précisément par l'axe traversant le pays du nord-ouest au sud-est) en un Nord plus industrialisé et plus urbanisé et un Sud moins développé, s'est maintenue, de même que la position extrêmement centrale de la capitale. Les

* Cette contribution renvoie à l'article de M. Illner et A. Andrlé "The Regional Aspect of Post-Communist Transformation in the Czech Republic", paru in *Czech Sociologic Review* II, 1994.

** Traduit du tchèque par Alena Lhotová et Hana Prousková

¹ Pour une analyse plus détaillée des différents aspects de cette évolution, voir [Musil 1988, Illner 1989 et 1992]. Van Zoon et B. Jalowiecki ont cherché à généraliser ces tendances dans quatre pays du groupe de Vysehrad [Van Zoon 1992, Gorzelak et Jalowiecki 1994].

centres industriels existants sont devenus les moteurs du développement industriel de l'après-guerre et leur rôle s'est encore affirmé.

- Conséquence du transfert de la population allemande au lendemain de la guerre et de la chute du "rideau de fer", la marginalisation des régions frontalières voisines de l'Autriche et de l'Allemagne fédérale a été le plus sérieuse des déséquilibres nouvellement apparus. La marginalisation et la stagnation globale des zones limitrophes, notamment dans l'ouest, le sud-ouest et le sud de la Bohême ainsi que dans le sud de la Moravie, ont été causées par de nombreux facteurs : le départ de la population autochtone qui, dans de nombreux districts, n'a pas été suffisamment compensé par l'arrivée de nouveaux habitants; la mise en place d'un régime de sécurité particulier dans les zones frontalières et l'aménagement de terrains militaires; l'amputation des voies de communication anciennes et la disparition de nombreux points de passage frontaliers; l'impossibilité de contacts avec les voisins au-delà de la frontière; l'intérêt stratégique du Pacte de Varsovie à un ralentissement du développement économique des régions limitrophes pouvant servir de base à une offensive contre l'Ouest. La stagnation et la marginalisation n'ont pas épargné non plus certaines régions limitrophes au nord de la Bohême et de la Moravie, voisines de l'Allemagne et de la Pologne.

- Outre ces territoires limitrophes marginalisés, des "périphéries intérieures" sont apparues en Bohême-Moravie. Il s'agissait surtout de microrégions nettement agricoles, à faible densité de population avec une structure par âge défavorable, des régions d'émigration et une baisse du niveau de vie, ainsi qu'une stagnation des infrastructures et de la construction de logements [Musil, 1988]. Ces périphéries intérieures se sont formées notamment à la bordure de certaines régions anciennes, par exemple sur une zone à la limite de l'actuelle Bohême centrale (la partie nord-est de cette région, les environs des villes de Poděbrady et de Nymburk sont des zones de stagnation typique).

- Orientée vers l'extraction de matières premières, l'implantation d'industries lourdes et l'industrie d'armement, l'industrialisation "socialiste" a formé et renforcé encore le caractère mono-structurel de certaines agglomérations industrielles. En raison de leur base économique peu diversifiée, celles-ci ont connu de nombreux problèmes sociaux, car elles étaient vulnérables face aux diverses influences extérieures. Le nord-ouest de la Bohême et le nord de la Moravie en fournissent deux exemples [Kostelecký 1993].

3. Une infrastructure industrielle et un matériel technologique désuets, l'orientation vers l'industrie lourde, le développement extensif ainsi que le non-respect des règles écologiques ont eu pour effet une dégradation catastrophique de l'environnement dans certaines agglomérations industrielles et urbaines, y compris leurs environs (le nord-ouest de la Bohême, la Moravie du Nord et les plus grandes villes - Prague, Ostrava, Brno et Plzeň - ont été les plus touchées).

4. Supprimant les fermes familiales pour former de grandes fermes d'Etat ou coopératives agricoles, la collectivisation de l'agriculture a complètement modifié les rapports relevant du droit de propriété des terres ainsi que le caractère des exploitations, et elle a également contribué à changer le système de peuplement. A la campagne, nombre de petites localités dépourvues de fonction économique au sein du système surdimensionné de l'agriculture socialiste, ont perdu la majorité de leurs habitants, se transformant en villages de résidences secondaires. L'exode rural vers les agglomérations plus importantes s'est accéléré.

5. Les nouveaux logements étaient construits surtout dans le cadre de grands ensembles d'habitation à la périphérie des villes, dans des immeubles uniformes à plusieurs étages, alors que les centres des villes, dont certains d'une grande valeur historique, continuaient à se délabrer. La formation de zones suburbaines s'est ralentie, souvent même arrêtée, du fait de la protection stricte des terres agricoles et de l'impossibilité, pour la plupart des citoyens, de se procurer un pavillon en zone suburbaine : d'une part pour des raisons financières, d'autre part à cause de l'absence de pavillons construits "clés-en-main".

6. Fortement négligées, l'infrastructure des villes ainsi que les voies de communication et les télécommunications (routes, voies ferrées, aéroports, services téléphoniques et autres services de communication) vieillirent. En souffrirent notamment toutes les voies de communication reliant la Bohême et la Moravie à l'étranger, et surtout aux pays non socialistes. La nette préférence donnée à l'industrie, voire à certains secteurs de production, a eu un effet néfaste sur les services, considérés par la doctrine économique officielle comme "activités improductives", leur assignant ainsi un rôle secondaire.

7. La planification centrale, l'administration centralisée et la surveillance politique du Parti communiste ont liquidé la plupart des éléments de l'auto-administration territoriale, ôtant aux organes d'administration locaux et régionaux le pouvoir de décider des affaires essentielles concernant leurs circonscriptions. De surcroît, les organes territoriaux se trouvaient affaiblis par les contraintes politiques et économiques croissantes des grandes entreprises industrielles qui privilégiaient leurs propres intérêts au détriment de la localité. Dans l'organisation de la société, le système sectoriel se confondait progressivement avec le système territorial, devenu par la suite secondaire [Illner, 1992a]. Devenue de moins en moins importante, la politique régionale était subordonnée à la planification économique centrale.

Ainsi la République tchèque est entrée dans la phase de transformation post-communiste avec une structure régionale polarisée, des agglomérations urbaines trop industrialisées, une infrastructure sous-développée, un environnement pollué et une administration faible et surcentralisée.

Une analyse du développement régional à l'est de l'Europe centrale [Gorzalak, Jalowiecki 1994; 139] permet de constater que l'ère socialiste a influencé beaucoup moins l'espace social et économique des sociétés en question que leur stratification sociale et leur système de valeurs. En dépit de toutes les influences du régime socialiste, la structure territoriale actuelle dans les pays à l'est de l'Europe centrale résulte, de l'avis des auteurs, de tendances historiques de longue durée qui se manifestent dès le XIX^e siècle dans l'évolution du peuplement et le processus d'industrialisation. Ceux-ci estiment que les principales structures territoriales n'ont pas connu de changements qualitatifs au cours des quarante-cinq ans d'après-guerre.

Dans le cas de la République tchèque, cette conclusion ne se confirme que partiellement : en dépit de l'inertie qui est propre à l'organisation territoriale de toute société, le pays a connu après la Seconde Guerre mondiale des changements essentiels qui ont interrompu les tendances historiques de longue durée. En Bohême-Moravie le dynamisme du développement s'est déplacé vers la partie orientale (Moravie) au détriment de la partie occidentale (Bohême) qui, pendant les siècles précédents, était la macrorégion la plus forte économiquement. On peut dire sans trop exagérer que la Bohême a été réduite après la Seconde Guerre mondiale à une "vieille région industrielle" qui présentait tous les aspects problématiques des régions de ce genre². Ce développement traduisait sans doute l'impact des facteurs géopolitiques de la division de l'Europe et des intérêts stratégiques du Pacte de Varsovie. Conséquence du transfert de la population allemande, le dépeuplement de la majeure partie des régions situées près de la frontière avec l'Allemagne et l'Autriche fut sans doute une intervention qui s'est révélée plus tard irréparable et qui a changé radicalement et durablement les rapports territoriaux en Bohême-Moravie.

2. L'IMPACT TERRITORIAL DES CHANGEMENTS SURVENUS APRES 1989

Initiée en République tchèque en 1989, la transformation sociale se poursuit et s'accompagne de changements dans la structure territoriale du pays. Quatre processus sont significatifs de ces changements dans l'organisation territoriale de la République :

1. Changement de la situation géopolitique du pays et partition de la Tchécoslovaquie.
2. Démocratisation de la vie publique, de la politique et de l'administration.
3. Changement des rapports relevant du droit de propriété et afflux du capital étranger.
4. Restructuration de l'économie.

2.1. Le changement de la situation géopolitique de la République tchèque et la partition de la Tchécoslovaquie

La désintégration du bloc soviétique, la libération de la Tchécoslovaquie de la tutelle russe et la chute du "rideau de fer" ont provoqué une réorientation politique et économique du pays vers l'Ouest. Le développement de la République tchèque qui dépendait, au cours des quarante années précédentes, de la

² Les "vieilles régions industrielles" sont celles dont l'économie se fonde notamment sur les industries typiques de la première révolution industrielle: extraction du charbon, métallurgie, industrie textile... En Europe occidentale ces régions ont connu, au cours des dernières décennies, une grave crise qui a provoqué la restructuration de leurs bases économiques.

sphère de pouvoir dominée par les Soviétiques, s'est réinscrit dans le contexte européen, et ce dans un sens actif aussi bien que passif. Ce changement géopolitique a entraîné des conséquences essentielles pour la situation intérieure et extérieure des régions.

La partie occidentale du pays, la Bohême, qui a été pendant des siècles le centre économique du pays, a connu un nouveau dynamisme économique. De nouvelles possibilités de développement se sont ouvertes dans les parties ouest, sud et sud-ouest de la Bohême, récemment encore périphéries déprimées du bloc soviétique. Les régions situées le long de la frontière avec la Bavière et l'Autriche qui souffraient récemment encore de leur situation géographique marginale, peuvent profiter aujourd'hui de la proximité des pays voisins développés et tirer profit d'un environnement faiblement pollué. Nombre de terrains militaires ont été supprimés et utilisés à des fins civiles. Les régions limitrophes sont censées devenir un lieu de prédilection des investisseurs étrangers et des touristes. Certaines régions du sud et du sud-ouest de la Bohême, concernées par ces perspectives sont pourtant handicapées par la faible densité de la population ainsi que par l'importance du secteur primaire³. Certains territoires situés près des frontières avec l'Allemagne, l'Autriche et la Pologne ont tenté d'institutionnaliser la coopération avec leurs voisins en établissant des "eurorégions".

Par contre, certaines régions moraves situées le long de la frontière avec la Slovaquie qui bénéficiaient récemment encore de bonnes possibilités de développement et comptaient sur le plan économique et social parmi les parties les plus équilibrées du pays⁴ sont aujourd'hui menacées d'une marginalisation progressive. Elles risquent de se retrouver à la périphérie et de ne recevoir que peu d'impulsions de développement de l'autre côté de la frontière. Ce danger a augmenté encore à la suite de la partition de la Tchécoslovaquie et de la réduction de l'industrie d'armement, fortement présente dans ces régions.

L'impact global de la partition de la Tchécoslovaquie sur la situation des régions est sur le point d'être évalué. La séparation a sans doute contribué à déplacer vers l'ouest le centre géopolitique de la République tchèque et, en dressant différentes barrières entre les deux nouveaux Etats, elle a défavorisé les régions orientales de la Moravie.

³ Hampl et col. parlent des barrières dues à des facteurs tels que des activités économiques "parasites" qui prolifèrent le long des frontières tchéco-allemande et tchéco-autrichienne [Hampl et al., 1993, 25].

⁴ Conclusion de l'analyse régionale du développement socio-économique en République tchèque au niveau des districts [Boguszak et al., 1987].

2.2. Les conséquences de la démocratisation

La démocratisation de l'administration et de la vie politique et publique a été suivie de la décentralisation et du rétablissement du pouvoir local. Le morcellement de la structure territoriale a été un des phénomènes concomitants de ces changements. L'administration régionale centralisée a été supprimée et le nombre de communes a rapidement augmenté⁵. Une brèche s'ouvre entre l'État et les districts qui sont aujourd'hui les seuls représentants de l'administration centrale dans les régions. La plupart des méthodes et des instruments mis en place par l'ancien régime en vue de la régulation et de la stimulation du développement des territoires a été rejetée, alors que les nouvelles méthodes relevant de l'économie de marché et qui correspondraient à l'orientation libérale du gouvernement actuel ne s'imposent que lentement. On a supprimé la planification centrale de l'économie nationale ainsi que la planification régionale qui en faisait partie. Le rôle de la planification territoriale s'en est trouvé affaibli. Le développement spontané des territoires a donc pu bénéficier d'un espace beaucoup plus vaste. On constate qu'une politique régionale conséquente est pour l'instant inexistante en République tchèque. L'État n'intervient que dans des cas particuliers ou dans les cas dont la nature exige son intervention (situations tendues ou politiquement à risque dans certaines régions, du fait par exemple d'un taux de chômage élevé ou d'une très forte pollution de l'environnement). Cependant il ne s'agit pas d'une démarche systématique.

Après 1989, le régionalisme a commencé à s'imposer au sein de certains mouvements civiques ou organisations collectives, se manifestant parfois sous la forme d'une force politique organisée. Seul le régionalisme morave a joué un rôle politique d'une certaine importance, s'institutionnalisant comme parti. Récemment, ce régionalisme est réapparu dans les discussions portant sur la nouvelle structure politique et administrative de l'État (débat sur les "collectivités territoriales de niveau supérieur").

3. L'IMPACT DES CHANGEMENTS DES LIENS DE PROPRIÉTÉ ET L'AFFLUX DU CAPITAL ÉTRANGER.

Les changements des liens de propriété concernant les exploitations agricoles ont profondément marqué la transformation de la structure territoriale. Les rapports économiques au sein de l'espace rural, fondés antérieurement sur la structure organisationnelle de l'agriculture socialiste, s'adaptent progressivement aux impératifs du marché. Les exploitations agricoles réduisent leur taille et s'adaptent à la structure du peuplement. Il semble pourtant peu probable que le système agricole de la Bohême-Moravie revienne à celui de fermes familiales, lesquelles en formaient la base avant la collectivisation. Bien que le nombre de fermes familiales augmente ces dernières années, leur part dans l'ensemble des terres cultivées, ainsi que le volume de leur production restent faibles. Tradition, connaissances, motivation et infrastructure matérielle, tellement nécessaires à l'activité agricole individuelle, ont disparu au cours des quarante années de communisme, et l'on ne peut espérer les faire revivre. Sans doute les exploitations agricoles de grande taille (coopératives ou autres) prédomineront-elles à l'avenir [Staněk et al. 1993].

Déterminé notamment par le marché, le prix des terrains est un important facteur de localisation (dans l'économie socialiste, le prix des terrains, très peu différencié, n'avait qu'un sens symbolique). Dans les villes tchèques on peut déjà observer certaines modifications de la structure territoriale, provoquées par la valorisation des terrains et la diversification de leur prix. Dans les centres des grandes villes, notamment à Prague, la fonction locative s'affaiblit au profit de la fonction de service : on voit s'y implanter notamment banques, compagnies d'assurances, agences de voyage et autres organismes du secteur tertiaire. Certaines activités économiques (entrepôts, petits ateliers de production) quittent en revanche les centres urbains, devenus trop chers, pour s'installer dans des locaux moins onéreux à la périphérie, éventuellement dans les zones suburbaines ou dans les petites agglomérations, situées en dehors de la capitale (celles-ci reçoivent ainsi de nouveaux stimulants pour leur développement). Dans les villes et leurs environs, naît une ségrégation sociale de l'habitat; la construction suburbaine, longtemps négligée, s'épanouit, accélérée notamment par l'intérêt de certaines couches sociales pour un habitat de qualité dans des sites attrayants à l'écart des villes.

Dans le même temps apparaît une ségrégation sociale dans les grands ensembles d'habitation édifiés sous le socialisme : jusqu'ici hétérogènes quant à leur structure sociale, les grands ensembles perdent

⁵ La structure de l'administration territoriale de la République tchèque s'est morcelée après 1989 à la suite de la désintégration de nombreuses communes. Le nombre de communes qui était d'environ 4000 à la fin de l'année 1989 a progressé de 50 % jusqu'en 1992, atteignant le nombre de 6 237. Plus de 80 % des communes comptaient moins de 2000 habitants.

progressivement leurs populations les plus aisées. Ils se transformeront ainsi spontanément en zones H.L.M. En d'autres termes, ils assumeront le rôle pour lequel ils ont été prédestinés par leur caractère physique.

Sélective, la répartition des investissements étrangers représente un autre facteur contribuant à la transformation de la structure territoriale de la République tchèque. La présence du capital international représente en général davantage qu'un facteur dans la mesure où il indique en même temps le niveau de développement de la région concernée. Les investisseurs étrangers préfèrent placer leurs capitaux à Prague, dans les environs de la capitale, dans les grandes villes et dans les régions situées près de la frontière avec l'Allemagne ou l'Autriche [Andrle 1993]. On constate que l'attrait de la région pour le capital international augmente en fonction de sa proximité de Prague ou de la frontière occidentale de la République tchèque ainsi que du degré d'urbanisation.

4. L'IMPACT DE LA RESTRUCTURATION ECONOMIQUE

L'économie de la République tchèque (notamment l'industrie) se trouve à mi-chemin de sa restructuration. On réduit certaines activités (production d'acier, extraction du charbon, construction mécanique lourde, production agricole), d'autres ont été presque supprimées (la majeure partie de l'industrie électronique, la production d'armement lourd), d'autres encore s'épanouissent (fabrication d'automobiles, industrie touristique, secteur bancaire). Certaines activités économiques nouvelles n'ont été mises en oeuvre que récemment (par exemple certains types de services pour le secteur privé). Du point de vue territorial, la répartition de ces changements est déséquilibrée et se manifeste dans les diverses régions avec une intensité variée et sous différentes formes. Aujourd'hui, on n'observe au niveau régional que les premiers résultats d'un processus en cours dont l'aboutissement est encore loin.

La chute de la production frappe surtout les zones agricoles, ainsi que les régions dépendant d'une seule production industrielle en déliquescence (par exemple la fabrication de poids lourds). En revanche, la conjoncture du secteur tertiaire profite aux grandes villes, essentiellement Prague. L'impact de la restructuration de l'économie sur les régions se traduit indirectement par un taux de chômage variable.

5. LE POTENTIEL REGIONAL DE LA TRANSFORMATION

Les différentes régions de la République tchèque n'ont pas la même capacité de surmonter les problèmes de la transformation post-communiste. Les facteurs agissant sur ces potentiels régionaux ont été déterminés par Hampl et ses collaborateurs ainsi que par Gorzelak et Jalowiecki [Hampl et al. 1993 : 11-27, Gorzelak et Jalowiecki, 1994]. On peut invoquer quatre groupes d'agents :

1. Facteurs sociaux : niveau de l'instruction de la population, son intégration sociale, orientation de la culture locale et régionale - esprit d'entreprise, assiduité au travail, souplesse...

2. Facteurs économiques : niveau économique de la région, diversification des structures et des activités économiques, proportion des activités économiques à fort potentiel et de celles en déclin...

3. Facteurs géographiques : distance de la région par rapport aux centres financiers et d'innovation.

4. Facteurs écologiques : qualité du cadre de vie (nature et civilisation).

La combinaison de tous ces facteurs détermine la capacité (le potentiel) des régions à s'imposer dans les conditions de la transformation post-communiste. Sur cette base on peut préciser que :

- Les perspectives de développement des régions à l'extrémité ouest de la République, c'est à dire des régions qui tirent profit des contacts avec les voisins économiquement évolués, continueront de s'améliorer.

- Il est probable que les perspectives de développement des régions dont l'économie se fonde sur des branches moins prometteuses s'assombriront; leur avenir dépendra de la réussite de leur reconversion économique.

- On peut s'attendre à une évolution favorable dans les régions dont la structure économique est diversifiée, dans celles qui bénéficient d'un puissant secteur tertiaire ainsi que dans les régions touristiques.

- On prévoit une évolution favorable dans les zones où la privatisation a progressé le plus ou dans celles qui bénéficient d'une participation élevée de capitaux étrangers.

- La qualité de l'environnement comptera parmi les facteurs essentiels du développement des régions. La situation écologique agira sur les migrations ainsi que sur les prises de décision des firmes quant à l'implantation de leurs entreprises. Sur ce plan, l'environnement extrêmement pollué de la Bohême du Nord-Ouest et de la Moravie du Nord continuera à défavoriser ces régions. En revanche, en Bohême du Sud, l'environnement peu dégradé, l'existence d'une société stabilisée et bien intégrée ainsi que la proximité de l'Autriche et de l'Allemagne continueront à attirer des industries modernes, de nouveaux habitants et des touristes. Les qualités écologiques et socioculturelles pourront compenser la situation géographique défavorable de certains territoires périphériques, par exemple des régions en Moravie de l'Est côtoyant la frontière avec la Slovaquie.

- L'afflux de touristes, notamment étrangers, favorise le développement des régions attrayantes par leurs monuments historiques ou leurs sites naturels. Cette tendance se poursuivra à l'avenir, mais l'intensité du tourisme se stabilisera sans doute à un niveau moins élevé que le niveau actuel. L'attrait touristique des régions dépendra de plus en plus de leur capacité à offrir des prestations de qualité.

- Les perspectives de Prague, centre d'activités politiques, culturelles et dans une moindre mesure centre économique supranational, sont très favorables. Y contribuent le flux de capitaux étrangers et le développement du secteur tertiaire. De toute évidence le dynamisme du développement de Prague stimulera celui de toute la région autour de la capitale. Les perspectives de la ville de Brno et de ses environs sont également prometteuses.

Une grande partie de la Moravie a, elle, des perspectives de développement moins favorables. Selon l'analyse effectuée par Terplan [Andrle 1993], sur les douze districts les plus problématiques quant à leurs chances de développement, neuf sont situés en Moravie. Dans son ensemble, le potentiel régional de la Bohême se montre plus favorable que celui de la Moravie, bien qu'il y ait aussi en Bohême des régions qui connaissent des problèmes structurels.

CONCLUSION

L'étude des effets territoriaux suite à la transformation post-communiste en République tchèque soulève certains problèmes généraux.

1. Une question est prioritaire : l'évolution de l'après-1989 (changements géopolitiques dans l'est de l'Europe centrale et transformation de la société tchèque) modifiera-t-elle sensiblement la structure territoriale de l'Etat ou continuera-t-elle à la conserver et à la renforcer ?

2. Si des changements territoriaux substantiels s'effectuent, peut-on s'attendre à ce qu'ils reprennent des schémas d'organisation de l'espace d'avant-guerre ?

3. Si ces tendances au renouvellement de modèles territoriaux anciens s'affirment, quelle sera leur portée et leur interaction avec les transformations régionales irréversibles survenues au cours des cinquante dernières années ?

4. La transformation économique de la République tchèque contribuera-t-elle à la polarisation régionale du pays (disparités entre les régions en développement, les régions stagnantes, celles en déclin, entre les grandes agglomérations et les autres territoires, entre les différentes zones dans les villes) ? Les régions fortes seront-elles plus fortes encore et les régions faibles continueront-elles de s'affaiblir ?

5. Dans les années à venir, assistera-t-on à la fin de la division ancienne des pays tchèques entre un Nord plus développé (plus industrialisé et plus urbanisé) et un Sud moins développé (plus rural et agricole), division que "l'industrialisation socialiste" a renforcée ? Les "vieilles" régions industrielles dans le nord du pays connaîtront-elles un déclin et le sud moins peuplé, moins développé et moins dégradé du point de vue écologique, attirera-t-il de nouvelles implantations industrielles prometteuses, créatrices d'emplois ?

6. Assistera-t-on à une nouvelle polarisation régionale du pays divisé par l'axe ouest-est et la partie occidentale continuera-t-elle à bénéficier de meilleures conditions de développement ?

7. La République tchèque souhaite adhérer à l'Union européenne. Cela affaiblira l'importance des frontières nationales et supposera la libre circulation de personnes, de capitaux, de marchandises, de services et des informations. Dégradée aujourd'hui encore par l'occupation allemande et les cinquante années du régime communiste, la structure régionale du pays supportera-t-elle une telle libéralisation sans voir sa cohérence compromise ?

BIBLIOGRAPHIE

ANDRLE, A. : *Regional Potential of Economic and Social Transformation in the Czech Republic*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

BOGUSZAK, J., BOGUSZAKOVÁ, M., GABAL, I., ILLNER, M., MATĚJŮ, O. : *Regionální analýza okresů ČSR a SSR*, Praha, MON, 1987.

BURCIN, B., KUČERA, M., KUČERA, T. : *Forecast of the Development of the Czech Republic's Population until 2005*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

DOSTÁL, P., KÁRA, J. : „Territorial Administration in Czechoslovakia : An Overview“, in : Dostál, P. et al. : *Changing Territorial Administration in Czechoslovakia*, Amsterdam, University of Amsterdam, 1992, s. 17–32.

DRBOHLAV, D. : *The Past, the Present and the Probable Future of International Migration in Poland, the Czech Republic, Slovakia and Hungary (With special respect to the Czech Republic and Slovakia)*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

GORZELAK, G. a JALOWIECKI, B. (eds.) : *Eastern and Central Europe 2000. Final Report*, Warszawa, European Institute for Regional and Local Development, 1994.

HAMPL, M. et al. : *Problémy regionálního rozvoje v České republice : potenciál, subjekty, mechanismy*, Praha, Katedra sociální geografie a regionálního rozvoje Přírodovědecké fakulty Univerzity Karlovy, 1993.

HANŠPACH, D., KOSTELECKÝ, T., VAJDOVÁ, Z. : *Local Government in the Czech Republic*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

ILLNER, M. (ed.) : *Regionální problémy sociálního rozvoje ČSFR*, Praha, Ústav pro filozofii a sociologii ČSAV, 1989.

ILLNER, M. : 1992a, „Municipalities and Industrial Paternalism in a 'Real Socialist' Society“, in : Dostál, P. et al. : *Changing Territorial Administration in Czechoslovakia*, Amsterdam, University of Amsterdam, 1992, s. 39–47.

ILLNER, M. : 1992b, „Problems of Local Government in the Czech Republic (Past, Present and Future)“, in : Péteri, G. (ed.) : *Event and Changes. The First Steps of Local Transition in East–Central Europe*, Budapest, LD&I Foundation, 1992, s. 19–31.

ILLNER, M. : 1992c, „Continuity and Discontinuity. Political Change in a Czech Village After 1989“, *Czechoslovak Sociological Review*, Special Issue, August 1992, s. 79–91.

ILLNER, M. (ed.) : 1993, *Czech Republic – Transformations After 1989 and Beyond. Scenario of Change Until the Year 2005*, Prague, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

ILLNER, M., ANDRLE, A. : „The Regional Aspect of Post–Communist Transformation in the Czech Republic“, *Czech Sociological Review*, 1, 1994 (II), s. 107 – 127.

KOSTELECKÝ, T. : *Regionální diferenciaci sociálních problémů v České republice*, Praha, Sociologický ústav AV ČR, 1993.

MUSIL, J. : „Nové pohledy na regeneraci našich měst a osídlení“, *Územní plánování a urbanismus*, 2, 1988, s. 67 – 72.

MUSIL, J. : „Changing Urban Systems in Post–communist Societies in Central Europe : Analysis and Prediction“, *Urban Studies*, 6, 1993 (30), s. 899 – 905.

MUSIL, J. : *Long–Term Development Trends in Prague from the Socioeconomic, Cultural and Geopolitical Viewpoints*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

POHORYLES, R. a MUSIL, J. (eds.) : *The Role of the Cities in Central Europe in the Process of Reconstruction*, Vienna, The Interdisciplinary Center for Comparative Research, 1993.

STANĚK, P., VÁCLAVŮ, V., VÁCLAVŮ, K., EREMIÁŠ, V. : *Scenario of the Development of Agriculture in the Czech Republic*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

TURBA, M. : *The Physical, Ecological, Economic, Demographic and Social Barriers to the Future Development and Growth of Prague*, Prague, Fondazione Giovanni Agnelli, Unpublished report, 1993.

VAN ZOON, H. : *Towards Regional Innovation Systems in Central Europe*, Brussels, Commission of the European Communities, Monitor – FAST Programme, 1992.

VIDLÁKOVÁ, O., ZÁŘECKÝ, P. : „Czechoslovakia – the Development of Public Administration“, in : Bennett, R. : *Territory and Administration in Europe*, London, Frances Pinter, 1989, s. 168–179.

ZICH, F. : *Euroregions Along the Czech/German and Czech/Austrian Borders*, Praha, Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, 1993.

Les facteurs fondamentaux de la différenciation régionale dans le développement des marchés de l'emploi en République tchèque

Milan Viturka*

Le processus actuel de transformation de la société en République tchèque se rattache à toute une série de problèmes. De leur résolution dépend l'ensemble de la dynamique du développement économique et social. Dans ce cadre, le niveau relativement bas de chômage est souvent choisi comme un succès, signalant ainsi l'obtention d'une dynamique globalement équilibrée sur le marché du travail, voire un état proche de l'équilibre. Le maintien de cet état et son évolution ultérieure ne seront pourtant pas simples, puisqu'ils sont le résultat de facteurs antagonistes. Le maintien de basses rémunérations affaiblit en effet le pouvoir d'achat des ménages et entrave ainsi toute la dynamique du développement économique. Les risques latents de croissance du chômage à l'échelle macro-économique sont plus visibles dans certains foyers régionaux. Le taux de chômage y est déjà élevé, signe d'une différenciation spatiale dans le développement socio-économique. Cette problématique de la différenciation spatiale dans le processus de formation des marchés de l'emploi à l'échelle régionale est au centre de ma contribution.

Pour obtenir des informations sur les dimensions économiques, sociales et géographiques du marché de l'emploi, nous avons employé la méthode statistique, en insistant sur la transformation en cours des conditions premières du développement régional. La capacité démonstrative relativement faible de la série des indicateurs économiques, due à l'impossibilité de les comparer dans le temps, a fortement joué sur le choix des indicateurs, ou variables, pouvant être utilisés. L'éventail initial a ainsi été réduit à 21 variables pour répondre aux critères statistiques. Il a été soumis ensuite à une analyse factorielle visant à identifier les facteurs extraits conditionnant les données mesurées.

Le facteur fondamental dans la formation des marchés de l'emploi à l'échelle régionale comme à l'échelle du district est *l'intensité de l'emploi* (Carte 1). Ses variables indicatrices (variables ayant une saturation factorielle supérieure à 0,50) sont : la part des actifs économiques (au début de la transformation), la mesure du chômage, le nombre de chômeurs se présentant pour un emploi vacant, le nombre relatif d'entrepreneurs-personnes physiques (les trois variables ci-dessus mentionnées rendent compte du processus de transformation à la fin de 1993) et le développement des prix à la consommation (selon les périodes en liaison avec la mise en place du processus de transformation). On peut considérer le facteur de l'intensité de l'emploi comme un indicateur courant de la dynamique globale de développement des districts, car il représente dans une large mesure la quantité de travail effectuée. Sa première variable reflète la relation entre la structure par âge de la population et les demandes sur le marché de l'emploi, demandes déformées dans la période d'économie planifiée et centralisée de l'ex-Tchécoslovaquie. Cette économie créa en effet artificiellement des régions entières déficitaires en main-d'œuvre, problème qui fut résolu en employant une part de la population d'âge post-productif. Avec l'apparition du phénomène du chômage, ces travailleurs furent congédiés en priorité sans pour autant qu'ils soient comptabilisés parmi les chômeurs. Ce fut le premier symptôme des différences régionales essentielles en ce qui concerne le chômage : il fut favorable, dans la phase initiale de naissance du chômage, aux districts de Bohême orientale, à quelques districts de Bohême centrale et à Prague, et fut défavorable aux districts de la Moravie du Nord. Déjà lors de cette phase, des différences fondamentales naquirent entre les districts de Bohême et ceux de Moravie. Dans la phase suivante de transformation domina comme facteur "interne" de stimulation à l'emploi la *flexibilité* du marché du travail, constituée, à une période où la privatisation des anciennes entreprises d'Etat n'est pas achevée, par le niveau d'activité des personnes physiques dans le secteur privé. On peut ensuite déterminer approximativement la

* Traduit du tchèque par Anne Olivier

flexibilité du marché des anciennes entreprises d'Etat en liant les offres de places libres au nombre de demandeurs d'emploi. Prague, les districts de la Bohême occidentale, certains districts de la Bohême centrale et orientale, les districts de Liberec, Jablonec et Brno-ville se caractérisèrent par une haute flexibilité du marché de l'emploi, au contraire de ceux de la Moravie du Nord et du Sud, où le secteur primaire est très important. En ajoutant à ce facteur de l'intensité de l'emploi des variables caractérisant l'évolution des prix à la consommation et l'inflation, nous pouvons obtenir une bonne image du développement de l'économie de marché à l'échelle régionale.

Les districts de la République tchèque furent divisés en cinq groupes, en fonction des valeurs correspondant aux résultats des facteurs appropriés : le groupe A indique les districts où l'intensité de l'emploi est très supérieure à la moyenne, le groupe E ceux où l'intensité de l'emploi est très inférieure à la moyenne. On peut constater globalement que les différences de base permettant de distinguer les districts de type D et E des autres districts sont nées à la fin de 1990. Elles n'ont fait ensuite que s'accroître.

Le second facteur extrait est celui de la *concentration des services supérieurs et publics* (Carte 2). Ses variables sont : la part de population possédant le Certificat de Fin d'Etudes Secondaires ou un diplôme d'études supérieures (au début de la transformation), l'indice d'expansion des fonctions et des transports, la part d'emplois dans le secteur tertiaire, la part des communes de plus de 10 000 habitants (au début de la transformation), le chiffre d'affaires du petit commerce rapporté au nombre d'habitants (au début de la transformation), le nombre d'employés dans une industrie ayant son siège dans le district divisé par le nombre global d'employés dans l'industrie pour le district, la part de l'emploi dans le secteur primaire (saturation négative), l'évolution des salaires moyens et l'indicateur de position du district vis-à-vis du centre le plus important à l'échelle supra-régionale (saturation négative). Ce dernier facteur reflète avant tout, indirectement, l'attractivité des métropoles régionales, cœurs urbains historiquement en expansion et recevant les allocations des services publics (administration d'Etat, éducation, santé, services sociaux et autres services publics) et des services supérieurs (finances et assurances, agences immobilières et services d'entreprises, etc.). On constate que l'identification de ce facteur permet de renforcer le rôle attribué au secteur tertiaire comme stimulant de la demande de main-d'œuvre (en liaison forte avec le développement de l'activité du secteur privé). Il est évident que le développement de ces types de services crée des exigences au niveau de la qualification de la main-d'œuvre. Il n'est alors pas surprenant que dans le cadre du schéma de classification en cinq groupes se rangent dans le premier groupe tous les districts (à l'exception d'Olomouc) dont le centre a été dans le passé le siège du Comité National de Région. La taille du centre des districts joue un rôle dans leur répartition entre les différents groupes.

L'industrie lourde est le troisième des facteurs en importance. Son groupe de variables est constitué de l'indice relatif de la consommation globale d'énergie primaire (au début de la transformation), de l'indice complexe de la qualité de l'environnement social (au début de la transformation), des salaires moyens, de l'évolution de la mesure du chômage, de l'évolution des salaires moyens, de la part des communes de 10 000 habitants et plus (au début de la transformation), de la part des emplois dans le secteur primaire (saturation négative). Le facteur de l'industrie lourde reflète au premier chef une différenciation spatiale dans la localisation des branches ou secteurs industriels exigeant des investissements en énergie, matériel et capital. La baisse globale de la consommation en énergie électrique après 1990 a été accompagnée d'un changement d'ordre géopolitique dans l'orientation des exportations et de la nécessité sociale de réduire les incidences écologiques négatives. Cela a induit une forte pression sur l'efficacité et la capacité de concurrence de l'industrie lourde, contrainte à renouveler ses ressources de base. Le besoin en capitaux qui en découle conditionne l'orientation en faveur d'une diminution des dépenses, réalisée directement en licenciant la main-d'œuvre superflue. Le chômage relativement plus élevé dans les districts ayant une concentration en industrie lourde supérieure à la moyenne est encore renforcé par la faible adaptabilité de la main-d'œuvre aux nouvelles conditions régnant sur le marché du travail. Cette réalité est le fruit non seulement d'une qualification souvent unilatérale et d'un faible niveau de formation de la main-d'œuvre, mais aussi d'un milieu social de mauvaise qualité, ce que montre la sur-représentation des phénomènes de pathologie sociale. Il est bien évident que le processus naissant de restructuration touchant principalement les zones d'industrie lourde est un processus à long terme. Dans ces conditions, il faut compter avec une inertie importante des tendances négatives dans l'évolution de l'emploi.

Le dernier facteur est la croissance démographique (Carte 4), avec comme variables la croissance de la population et la part de la population en âge pré-productif (au début de la transformation). Ce facteur joue un rôle dans l'évolution du marché de l'emploi avant tout dans le sens où il conditionne l'évolution des composantes productives de la population. Un rythme de croissance naturelle élevé sur le long terme en Moravie "justifie" dans une certaine mesure le taux élevé de chômage des districts moraves.

Les facteurs 2, 3 et 4 sont liés au développement des marchés de l'emploi en ce qu'ils sont au premier rang des modalités secondaires du marché. Autrement dit, ils sont les déterminants externes généraux de ce développement. Dans ce contexte, nous avons réalisé une autre typologie des districts, en fonction des indicateurs généraux conditionnant le développement du marché de l'emploi (Carte 5). Les districts ont été classés en trois types. Le type A regroupe les districts où les facteurs ont une influence positive, le type C ceux où leur influence est négative. Les classifications primaires déjà effectuées furent dans ce contexte utilisées de telle sorte qu'une forte concentration en services publics et supérieurs fut considérée comme un facteur positif, alors qu'une forte concentration de l'industrie lourde et une croissance démographique furent considérés comme des facteurs négatifs. On rangea finalement dans la catégorie A 31 districts, situés en Bohême surtout le long des axes Prague-Náchod, Prague-Domažlice et Prague-České Budějovice et en Moravie le long de l'axe Brno-Olomouc. 15 districts furent rangés dans la catégorie B et 30 dans la catégorie C : les districts de Bohême du Nord (à l'exception de Ústí nad Labem, Liberec et Jablonec), de Moravie du Nord (à l'exception de Ostrava, Olomouc et Přerov) et de Moravie du sud (situés au nord-ouest, à l'ouest et au sud de l'agglomération de Brno).

Nous avons construit ensuite une typologie complexe des districts en fonction des perspectives de développement des marchés de l'emploi à l'échelle régionale, en utilisant la typologie ci-dessus définie, la classification des districts en fonction de l'intensité de l'emploi et la typologie des districts en fonction du rôle de la coopération régionale (Carte 6). Dans la construction du schéma typologique, c'est la classification des districts selon l'intensité de l'emploi qui a eu le plus de poids : les agrégations en groupes homogènes reflètent l'influence combinée des facteurs macro-économiques, régionaux et micro-économiques sur le processus de formation des marchés du travail à l'échelle régionale. Un faible poids fut en revanche accordé aux résultats de la typologie fondée sur le rôle de la coopération régionale : l'influence de ce facteur est équivoque dans la perspective d'un développement à l'échelle régionale du marché de l'emploi. On forma finalement en fonction de ces poids respectifs cinq types caractérisant les tendances supposées de développement du marché de l'emploi : les types A (très favorable, 4 districts), B (favorable, 23 districts), C (moyen, 27 districts), D (défavorable, 13 districts) et E (très défavorable, 9 districts). La répartition spatiale concrète de ces types est donnée par la carte 6.

Nous pouvons formuler une certaine hypothèse de développement des marchés régionaux de l'emploi et de son conditionnement par la différenciation spatiale au vu des résultats de ce sondage. L'apport pratique de ces hypothèses réside principalement dans leur utilisation au cours du processus d'identification des centres et des axes de la stabilité économique supra-régionale. C'est pour nous le préalable indispensable à la création d'une politique régionale orientée vers une croissance réaliste.

Statut de la planification territoriale en économie de marché

Václav Havlík*

La planification territoriale et l'urbanisme, qui visent à résoudre les questions de l'utilisation et de l'aménagement du territoire et du développement des zones d'habitation, existent naturellement dans tous les pays, quelles que soient leurs conditions sociales, et même de tout temps pour ce qui concerne l'urbanisme.

L'objectif de ces disciplines est de créer des conditions d'aménagement rationnel du territoire en respectant l'environnement.

Le plan d'aménagement du territoire, conçu selon ces principes, traduit un compromis relatif à l'utilisation du territoire. Ce compromis fixe les conditions de l'aménagement du territoire et les limites de son application. Ces conditions et ces limites sont ensuite applicables à la gestion du territoire et sont intégrées à l'un des quatre types de décisions prises au niveau territorial.

Dans les nouvelles conditions de l'économie de marché, l'activité de planification territoriale devra être également orientée vers la constitution de bases de données et de documents les plus parfaits possible pour une utilisation optimale du territoire. Il s'agit de créer **une base de données de qualité en vue de l'implantation et de la gestion des différents investisseurs sur le territoire** tant pour les organes d'auto-administration que pour ceux de l'administration étatique. La question primordiale est alors celle de la fixation des conditions du développement territorial et des limites à ses fonctions et à son utilisation. Se pose également la question importante de la création de conditions optimales pour la vie quotidienne des habitants, tant dans chacune des localités que sur le territoire dans son ensemble.

Les instruments fondamentaux de la planification territoriale sont d'une part **les bases de données techniques au niveau territorial** et d'autre part les documents de planification territoriale. Cet ensemble de données techniques, construit avec une orientation déterminée et systématiquement complété, caractérise l'état et les conditions du territoire.

Les bases de données techniques au niveau territorial servent en particulier à :

- l'élaboration à tous les niveaux de la documentation pour la planification territoriale;
- la création et l'évaluation de plans par secteurs en relation avec l'utilisation du territoire;
- le suivi des changements dans le contexte du territoire et de son utilisation;
- la prise de décision au niveau territorial là où des documents de planification territoriale n'ont pas été élaborés.

De telles bases de données techniques sont élaborées sous diverses formes et avec différents degrés de détail dans tous les pays qui ont atteint un certain niveau de développement économique. Elles ont également été élaborées en République tchèque dans le passé.

Elles comprennent quantités de données et d'informations sur les conditions et les caractéristiques du territoire. Elles intègrent le fait que certaines conditions (par ex. les conditions naturelles) ont une valeur permanente alors que d'autres prennent de l'importance et se transforment (la population, les transports, les infrastructures, l'organisation de la production), et que certaines enfin perdent de leur importance avec le temps (conditions et indicateurs économiques). C'est pourquoi il est essentiel que ces conditions et caractéristiques soient en permanence actualisées et complétées par ces données, indispensables à la planification territoriale en économie de marché.

Ces bases de données serviront aussi à l'élaboration de divers documents ou de données complexes, pour les besoins de la planification territoriale et de la politique régionale, pour les travaux sur les plans par branches (le développement du réseau des transports, des infrastructures, la question de la gestion de l'eau, etc.). Elles seront en retour complétées par les plans par branche où un accord a déjà été conclu.

* Traduit du tchèque par Mireille Bour

Il est nécessaire de mentionner qu'en juin de cette année un rapport sur l'état des travaux relatifs aux bases de données techniques au niveau territorial sera présenté au gouvernement. Ce rapport fera le point sur l'état des travaux de vérification et d'actualisation constante des sources d'information. Il mettra d'autre part en place un système régulier d'information sur l'état et les possibilités de développement du territoire à l'intention de tous les organes d'administration étatique et d'auto-administration concernés .

Toutes ces informations sur le territoire seront retravaillées par le biais d'une technique d'évaluation qui permet d'obtenir des sorties de données opérationnelles sous forme de textes, de tableaux et de graphiques (échelle 1 : 50 000).

C'est le Ministère de l'économie qui établit les bases de données techniques au niveau territorial pour l'ensemble du pays. Elles devront être dans le futur compatibles avec les travaux réalisés dans les Etats de l'Union européenne : le Schéma européen d'aménagement du territoire (publié en 1988 et en ce moment actualisé sous la direction de la Commission pour l'environnement, la planification territoriale et l'autonomie locale du Parlement européen à Strasbourg), le Schéma de développement de l'espace communautaire (réalisés sous la direction du Comité pour la planification territoriale de l'Union européenne à Bruxelles).

Il faut mentionner d'ailleurs qu'une conférence conjointe, consacrée à certaines questions de la planification territoriale, sera organisée en octobre 1995 à Prague, conformément à un accord conclu entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

Elle portera sur les points suivants :

- le développement et la coopération des pays d'Europe centrale et orientale dans le domaine de la planification territoriale et dans le cadre du processus d'intégration européenne;
- la coopération transfrontalière entre les Etats membres de l'Union européenne et les Etats membres du Conseil de l'Europe;
- les transformations résultant de la reconversion des régions industrielles;
- la stratégie de développement du réseau urbain pour un développement équilibré des régions.

Est prévue à cette conférence la participation

- des responsables de la planification territoriale,
- des représentants de la sphère politique aux niveaux national, régional et local qui utilisent les plans d'aménagement du territoire;
- des représentants de la sphère financière et des entreprises pour lesquels le plan d'aménagement du territoire est une base importante d'orientation.

Il a déjà été dit que les bases de données techniques au niveau territorial sont essentielles à tous les niveaux d'élaboration des documents de planification territoriale.

Chaque niveau de documents traduira un accord sur l'utilisation optimale du territoire. De ce fait ils seront considérés comme des documents obligatoires, de portée générale, adoptés par les différentes collectivités territoriales. Les grands ensembles territoriaux seront régis par des instances régionales étatiques, les plans urbains par les assemblées municipales. En tant que documents obligatoires, les plans d'aménagement du territoire comprendront également des zones de construction d'utilité publique pour lesquelles il sera possible de procéder à l'expropriation en cas d'absence d'accord avec le propriétaire.

Les plans d'aménagement du territoire sont donc des documents fondamentaux à l'usage des administrateurs du territoire (les organes compétents d'auto-administration et d'administration d'Etat) dans leurs négociations avec les utilisateurs potentiels du territoire et la localisation des entreprises.

Il est primordial de fixer dans les plans d'aménagement du territoire les conditions optimales pour la vie quotidienne des habitants dans chacune des différentes localités comme sur le territoire dans son ensemble.

La planification territoriale a aussi pour mission importante la résolution des conflits d'intérêts territoriaux et la création des formes d'aménagement les plus appropriées et ayant le moins de retombées négatives sur la vie des habitants.

Dans les conditions économiques actuelles, il faut que tous les organes d'auto-administration et d'administration d'Etat utilisent systématiquement cette possibilité de planification territoriale : elle a en effet des incidences à long terme, elle détermine la configuration future des villes et des communes et la qualité de l'environnement, elle est un procédé d'utilisation optimale du territoire. La prise de décision actuelle dans le domaine de la planification territoriale crée les conditions de l'aménagement de demain, l'aspect futur et les objectifs d'utilisation des villes et du paysage, les conditions de sauvegarde, de protection de la nature et de l'environnement.

A l'heure actuelle, le Ministère de l'économie élabore 44 plans d'aménagement du territoire pour les grandes entités territoriales (le plus important étant celui de la région de Prague). En 1994, le gouvernement tchèque en a adopté 9 : l'agglomération de Zlín, les modifications et compléments relatifs aux agglomérations de Plzeň et de Brno, l'agglomération d'Ostrava, les Jeseníky, les Krkonoše, les anciens terrains militaires de Mladá et de Ralsko et les terrains traversés par le nouvel oléoduc d'Ingolstadt.

La différence fondamentale avec les conceptions en économie centralement dirigée réside en ce que la planification territoriale garantissait la réalisation de la décision économique alors qu'actuellement, en fonction de l'état et des possibilités de développement du territoire,

(a) elle fixe les limites du développement territorial;

(b) elle donne les possibilités d'utilisation du territoire;

(c) elle délimite les zones de construction d'utilité publique indispensables à la réalisation du plan d'aménagement territorial adopté (à savoir l'accord sur l'utilisation du territoire), dans les cas d'expropriation déjà cités.

Mis à part ces fonctions définies par la loi, le Ministère de l'économie de la République tchèque a également établi un "Catalogue des localités propres à l'activité des entreprises". Ce catalogue comprend la liste des surfaces disponibles supérieures ou égales à 2 ha propres à une activité d'entreprise.

La Slovaquie dans le contexte de la région centre-européenne

Lubomír Falťan*

L'année 1989 a fortement ébranlé l'Europe, y compris sa partie la plus stable située hors de l'épicentre des événements. Celle-ci n'a pas connu la chute ou la ruine de constructions politico-idéologiques fragilisées mais n'en a pas moins ressenti les secousses. La répercussion des bouleversements survenus en Europe centrale et orientale atteint nécessairement une Europe qui se proclame unie depuis longtemps et dont se réclament à présent les pays post-communistes en transition émergeant des "décombres". Ces secousses ont conduit non seulement au rejet du système politique et social en place, mais aussi à l'apparition d'une nouvelle structure géopolitique de l'espace européen, en raison de la décomposition de certains Etats multi-nationaux, minés par des problèmes internes, non résolus par le passé et réactivés de manière latente. Or, la conjugaison de ces deux transformations radicales constitue parfois un mélange explosif, dégénérant en violences et conflits militaires sans fin dans une partie des Balkans et, au cours de ces dernières années, en divers endroits de l'ex-Union soviétique. C'est ainsi que les sociétés européennes, celles de l'Europe stable comme de l'Europe en transition, reviennent depuis cinq ans sur les représentations idéalistes et euphoriques qu'elles avaient du changement.

La Slovaquie et la République tchèque appartiennent précisément à ce groupe de pays en transition qui sont passés par une double métamorphose, changement de système et changement d'Etat. Heureusement, elles démontrent qu'une transformation si éprouvante peut se dérouler sans conflits (bien que non sans problèmes).

L'augmentation du nombre d'entités étatiques en Europe centrale et orientale amène toute une série d'interrogations, au sein des sociétés de ces nouveaux Etats et des Etats partenaires, sur la manière dont se repositionneront ces nouveaux sujets étatiques dans l'espace géopolitique qui leur est donné, du point de vue non seulement politique, mais aussi économique, culturel et social. La Slovaquie est à ce titre dans une situation tout à fait spécifique. Elle faisait partie de la République fédérale tchèque et slovaque jusqu'à la fin de 1992. Au sein des Etats en transition de l'Europe centrale et orientale, cette République était considérée, dans son ensemble, comme jouissant de la situation la plus avantageuse, grâce notamment au potentiel économique dont elle héritait et à la politique active de transformation qui s'y profilait. Malgré un phénomène dit d'urbanisation accélérée, qui atténuait les différences les plus flagrantes entre la partie occidentale (tchèque) et orientale (slovaque) de ce pays, les tensions internes, dépendantes de circonstances historiques plus ou moins lointaines, ne purent être étouffées, ni dans le domaine économique, ni sur une scène sociale et culturelle exacerbée par la relation ambiguë qu'entretenaient deux nations, certes proches, mais conscientes de leur identité. Après 1989, sur fond d'affirmation des valeurs individualistes et des idées de concurrence et de rationalité économique, le processus de transition sociale fit resurgir une quantité inattendue de problèmes, auparavant occultés, éludés, mais latents. Ceux-ci n'opéraient pas seulement, comme on s'y attendait, dans le sens d'un changement de système (changement radical des mécanismes du fonctionnement politique et économique de la société). Ils revêtirent leur propre dimension socio-culturelle, et surtout leur propre signification dans les relations entre les deux communautés nationales du pays. La sous-estimation de ces deux derniers phénomènes constitua, semble-t-il, un facteur décisif de la scission⁶.

LES DETERMINANTS SOCIO-POLITIQUES DE LA POSITION DE LA REPUBLIQUE SLOVAQUE DANS L'ESPACE CENTRE-EUROPÉEN

L'accession à l'indépendance - proclamation de la République slovaque le 1^{er} janvier 1993 - a soulevé toute une série d'interrogations, plus ou moins clairement formulées. Ces interrogations étaient compréhensibles dans le pays comme à l'étranger. La position de départ de la Slovaquie n'était pas aussi

* Traduit du slovaque par Frédéric Bègue

⁶ Voir Coll. : *Slovensko - Kroky k európskemu spoločenstvu 1. Scenár sociálno-politických súvislostí do roku 2005*, Bratislava, Institut de Sociologie SAV, 1993. Szomolányi, S., Pekník, K., Šarmír, E. : "Slovensko a jeho premeny na začiatku 90. rokov", *Spoločnosť - Ekonomika - Veda a technika*, Bratislava, Institut de Sociologie SAV, 1994.

favorable que celle de la République tchèque, au seul titre, par exemple, de la prise en charge institutionnelle de la nouvelle indépendance. De même, le potentiel économique reçu en héritage répondait à des paramètres moins favorables, reflets du développement industriel et urbain que connaissait la Slovaquie. Ce sont de telles données, combinées au potentiel socio-démographique et socio-culturel de la société, qui influencent les perspectives d'évolution de l'Etat naissant, du point de vue de son développement intérieur comme de son insertion dans un contexte international plus large. Dans la mesure où l'élan donné au changement de régime et à la transition entre un certain type de société et celui représenté par les "démocraties pluralistes occidentales à économie de marché", requiert une décision politique, toute l'attention s'est portée sur la sphère de formation du système politique. Elle conditionnait le caractère des autres transformations du fonctionnement de la société. En Slovaquie, le spectre politique se distinguait beaucoup de celui de Bohême et de Moravie avant même la disparition de l'Etat commun. En premier lieu, la cristallisation du spectre politique selon un continuum gauche-droite s'y est effectuée beaucoup plus lentement. Cette situation a perduré après l'indépendance de la République slovaque, et, dans une certaine mesure, perdure encore aujourd'hui. Tandis que la gauche, d'orientation sociale-démocrate, est relativement bien définie et que ses membres coopèrent étroitement entre eux (notamment le SD, le SDSS, et les deux partis alliés, le Mouvement des Agriculteurs et le Parti Slovaque des Verts), l'aile droite du spectre politique est fractionnée et peu disposée à la coopération (le KDH est le parti le plus fort). Cependant, les acteurs politiques qui tiennent invariablement le haut du pavé n'ont pas d'orientation politique définie avec précision et accusent des tendances populistes et conflictuelles⁷. Pourtant, les sujets de ce type se sont peu à peu marginalisés dans les pays voisins (République tchèque, Pologne et Hongrie) au fur et à mesure de la cristallisation des spectres politiques nationaux, et ce sont des partis politiques classiques, amarrés aux structures européennes, qui décident de l'orientation politique de ces pays⁸.

En raison de leur profil politique indéfini, ces acteurs, lorsqu'ils parviennent au pouvoir (voir la situation actuelle), proclament d'un côté leur orientation politique et économique en faveur de l'Union européenne et des structures européennes de sécurité (OTAN), à l'instar des pays post-communistes voisins, mais tiennent d'autre part, par la bouche de certains de leurs représentants au pouvoir, des propos compromettant cette orientation. C'est à cause de ces incertitudes que la Slovaquie n'est pas toujours citée parmi le peloton de tête des pays réformateurs de l'ancien bloc de l'Est.

DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POSITION DE LA SLOVAQUIE DANS L'ESPACE CENTRE-EUROPÉEN

La transparence de la scène politique et la lisibilité des programmes auxquels elle adhère créent un climat plus ou moins favorable au développement socio-économique de la société. G. Benko, auquel se réfère B. Jalowiecki, considère ainsi ces "services et ce climat politique en faveur de l' "activité économique" " comme un facteur important de la localisation des foyers des activités économiques tournées vers les technologies de pointe⁹.

Fin 1992 et début 1993, alors que l'indépendance de la Slovaquie prenait forme, des craintes naquirent au sujet du développement économique et social à venir du pays. Elles se fondaient notamment sur l'inexistence d'infrastructures de base dans la sphère financière et bancaire et sur les liens étroits entre l'économie slovaque et les acteurs économiques de la République tchèque. Ces craintes ont pris parfois l'aspect de scénarios-catastrophe. La réalité les a démenties même si la situation globale s'est détériorée et si la double métamorphose en cours a engendré de nombreux problèmes supplémentaires.

Dans son nouveau cadre étatique, la Slovaquie n'a pas hérité de beaucoup d'atouts économiques, ni du meilleur potentiel disponible. L'industrie d'armement qui s'y concentre, les industries minières et métallurgiques, la petite industrie textile dépendante des marchés de l'ex-Union soviétique ainsi que d'autres branches industrielles connaissent toutes des difficultés depuis le début de la transition. C'est

⁷ Cf Szomolányi, S. : "Zostáva Slovensko v rámci stredoeurópskeho variantu tranzície ?", in : *Slovensko - Voľby 1994*, Slovenské združenie pre politické vedy, Nadácia Frídricha Eberta, Bratislava, 1994, p. 16.

⁸ Cf Opus cité, p. 16.

⁹ Cf Jalowiecki, B. : "Polityka restrukturyzacji regionów - doświadczenia europejskie", *Studia regionalne i lokalne* 11 (44), Warszawa, Uniwersytet Warszawski, Europejski Instytut Rozwoju Regionalnego i Lokalnego, 1993, p. 39-40.

pourquoi la Slovaquie a connu une croissance de son taux de chômage beaucoup plus rapide que celui de la République tchèque.

Accroissement du taux de chômage entre 1990 et 1995 (en %)*

1990	1991	1992	1993	déc. 1994	janv. 1995
1,5	11,8	10,4	14,4	14,8	15,1

* Institut slovaque de statistiques

Fin 1994, la situation de la Slovaquie est comparable à celle de la Hongrie (11%) ou de la Pologne (16,6%), qui souffrent aussi d'un taux de chômage élevé¹⁰. Cette situation résulte entre autres de la structure mono-industrielle de certaines régions du pays, les industries en déclin menaçant l'emploi de tout l'espace sur lequel elles ont une emprise. Voilà pourquoi les taux de chômage en Slovaquie accusent de telles différences, et atteignent des valeurs aussi élevées dans certaines régions. Cependant, il semblerait que cette situation peu favorable dans la sphère de l'emploi dépende non seulement de facteurs objectifs - remise en cause de l'économie de production, transformations structurelles, etc. - mais aussi des incertitudes qui entourent l'étendue et le calendrier de la privatisation, ce que nous pourrions caractériser comme des facteurs subjectifs. Ces derniers sont d'ailleurs à l'origine de procédés "douteux" dans la gestion du patrimoine étatique. Le processus de privatisation s'éternisant (et prenant du retard par rapport aux pays en transition voisins), les débats politiques qu'il suscite accréditent le fait qu'en Slovaquie "le système politique est toujours un facteur déterminant de la transformation économique. Le système économique n'y a pas encore acquis l'autonomie qui, en République tchèque, en Hongrie et en Pologne, a abouti à une séparation fonctionnelle entre le politique et l'économique"¹¹.

Selon des données de 1994, la part du secteur privé dans la formation du P.I.B. s'est accrue et s'élève à "plus de la moitié. Le secteur privé représente 53,7% du volume global de la production dans l'industrie, 73,6% dans le bâtiment, 88,5% dans la vente au détail et 56,3% dans le transport routier de marchandises"¹². Cela reste cependant bien inférieur aux performances de la République tchèque, où la part du secteur privé atteint d'ores et déjà 80%¹³.

Intégrer la Slovaquie au système économique de l'Europe Occidentale, c'est-à-dire à l'économie de marché dans son ensemble, permettrait de vitaliser son économie et d'accélérer la résorption de ses problèmes économiques. Depuis 1989, la Slovaquie s'efforce dans ce but d'attirer le capital et les investisseurs étrangers. Or les apports en capital étranger y étaient inférieurs à ceux enregistrés dans les pays en transition voisins dès avant la scission de la Tchécoslovaquie. Les incertitudes chroniques entourant le second tour de la privatisation par coupons en sont sans aucun doute l'une des causes. Le capital étranger investi en Slovaquie provient avant tout d'Allemagne et d'Autriche, pour une moindre part des Etats-Unis et des autres pays d'Europe occidentale¹⁴.

La scission de la Tchécoslovaquie a un peu changé la donne. La République tchèque est devenue un étranger, un étranger avec lequel l'économie slovaque est inextricablement liée. Les données les plus récentes de l'année 1994 sur les orientations du commerce extérieur slovaque témoignent que "les principaux partenaires économiques de la Slovaquie sont la République tchèque et les pays développés

¹⁰ Cf *Statistical Bulletin*, Główny Urząd Statystyczny, Český statistický úřad, Štatistický úrad SR, Központi statisztikai hivatal, 1994/2, p. 9.

¹¹ Szomolányi, S. : Opus cité, p. 13.

¹² "Súkromný sektor vytvoril viac ako polovicu HDP", in : *Trend. Týždenník o hospodárstve a podnikaní*, 7, février 1995, qui repose sur les estimations pour l'année 1994 publiées par l'Institut de Statistiques de la République slovaque.

¹³ Cf "Devízové vzťahy sa uvoľnia i na Slovensku", in : *Pravda* du 24 février 1995. C'est le Vice-Président du Gouvernement et le Ministre des finances de la République tchèque qui l'ont annoncé à Bratislava lors d'une rencontre consacrée aux relations économiques tchéco-slovaques.

¹⁴ Cf Pekník, R. : "Priame zahraničné investície", in : *Slovensko - Kroky k Európskemu spoločenstvu 2. Scenár ekonomickej stratégie do roku 2005*, Bratislava, Institut de Sociologie SAV, 1993, p. 171.

de la Communauté européenne et de l'A.E.L.E. (Association Européenne de Libre Echange)¹⁵. Cependant l'Allemagne et l'Autriche arrivent toujours en première position.

L'année 1994, malgré tous les problèmes économiques que connaît la Slovaquie, enregistre les premiers signes positifs de son redressement. Son Produit Intérieur Brut a augmenté de 4,1%. Le commerce extérieur constitue l'un des facteurs les plus importants de cette hausse ; l'augmentation de la productivité du travail y contribue également¹⁶. Aussi les perspectives sont-elles relativement optimistes, même à court terme, tant que la politique économique menée par l'Etat ne subit pas de revirements importants.

Dans le contexte centre-européen et post-communiste qui nous intéresse, il convient de noter qu'en "ce qui concerne les résultats de la transition économique de 25 Etats d'Europe Centrale et Orientale et selon les analyses publiées en octobre 1994 par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, la Slovaquie est classée dans le premier groupe de pays (République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovénie et Slovaquie), ceux où la privatisation et la restructuration des grandes entreprises et les réformes du secteur financier ont le plus progressé, et pour cette raison ceux qui ont le plus de chance d'être intégrés dans la Communauté européenne"¹⁷.

LES DETERMINANTS SOCIO-GEOGRAPHIQUES ET INFRASTRUCTURELS DE LA POSITION DE LA SLOVAQUIE DANS L'ESPACE CENTRE-EUROPÉEN

La localisation de la Slovaquie dans l'espace centre-européen est une donnée géographique immuable. Cet espace centre-européen est limité par certains auteurs à la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, une partie de la Croatie et l'essentiel de la Slovénie¹⁸. En d'autres termes, il comprend les Etats post-communistes en transition de cette région, mais ni l'Autriche ni l'Allemagne, ni même les régions de ces deux Etats au contact de cet espace, qui en sont très proches sur le plan culturel et historique, mais sont en revanche plus avancées sur le plan du développement économique. Pourtant ce sont précisément ces pays qui, de par la puissance de leur potentiel économique, ont le plus d'influence sur les Etats en transition de cette région.

Pour étudier la place de la Slovaquie dans l'espace centre-européen¹⁹, il convient de revenir sur les ceintures ou zones de développement qui se forment historiquement en Europe et dont les bastions sont constitués par les vieux centres industriels de l'Europe occidentale, localisés d'abord en Angleterre et s'étendant à travers la Hollande, la Belgique et la France du nord-est jusque dans la partie occidentale de

¹⁵ Karász P. et coll. : "Základné makroekonomické proporcie vývoja ekonomiky Slovenska v roku 1995", in : *Trend. Týždenník o hospodárstve a podnikaní*, 6, février 1995.

¹⁶ Cf idem.

¹⁷ Szomolányi S. : Opus cité, p. 13, se réfère à *Trend*, 46, 1994.

¹⁸ Cf Jalowiecki B. : Opus cité, p.17, Carte n°1 "Delenie Európy", Source : Foucher, M., Potel, J.-Y., *Le continent retrouvé*, Paris, 1993.

¹⁹ La Slovaquie est le plus petit des pays dits du groupe de Visegrad. Mais son taux d'urbanisation, qui mesure l'importance en pourcentage de la population urbaine, est un peu plus faible que chez ses voisins:

Population en millions en 1993			
CZ	HU	PL	SK
10,3	10,3	38,5	5,3

Taux d'urbanisation (% de la population urbaine)			
CZ*	HU	PL	SK
67,5	63,2	61,8	56,9

* dans le cas de la République tchèque., les données datent de 1991

Statistical Bulletin, 1994/2, Opus cité.

l'Allemagne²⁰. Ces bastions ont déjà subi d'importantes transformations structurelles et de nouvelles régions se sont jointes progressivement à eux dans une dynamique de développement économique qui ne concerne plus seulement le domaine des technologies de pointe, mais repose aussi sur l'intensification de l'activité du secteur bancaire et du secteur tertiaire, le développement de la formation et de la recherche scientifique. Il se forme ainsi un réseau de villes qui cumulent d'importantes fonctions internationales et simultanément constituent des centres importants d'innovation. Cet "axe de vie", tel que le nomment les géographes français, comprend les centres industriels historiques et s'étend largement le long du Rhin jusqu'à Munich, englobe la Suisse, l'Italie du Nord et s'étire en Italie Centrale jusqu'à Rome. L'Autriche, avec Vienne, centre international de premier ordre, est proche de cet axe²¹. Actuellement, un nouveau prolongement de cet axe se dessine à partir de l'Italie du Nord et inclut les régions du sud de la France, du nord-est et de l'est de l'Espagne²². Certaines études prospectives prévoient un développement de l'espace européen suivant un système polycentrique, reposant sur quatre grands schémas de développement régional :

La Communauté européenne

L'Europe méditerranéenne

L'Europe baltique

L'Europe danubienne

Dans cette analyse, la Slovaquie appartient à l'espace de l'Europe danubienne dont le noyau est formé par la République tchèque, la Slovaquie, l'Autriche et la Hongrie auxquelles s'ajoutent certaines régions de la Pologne, de l'ex-Union soviétique, de l'ex-Yougoslavie, de l'Albanie, de la Bulgarie et de la Roumanie²³.

Le développement de type capitaliste échappait en toute logique aux territoires de l'Europe centrale et orientale dans la mesure où on y menait souvent une industrialisation classique, reposant sur le développement de l'industrie lourde et des branches industrielles qui lui étaient liées. La restructuration économique contemporaine peut enfin créer un milieu favorable à l'émergence de centres d'innovation dynamiques et modernes et de régions de développement. De ce point de vue, une réelle occasion se présente à la Slovaquie (ainsi qu'à la République tchèque et à la Hongrie) de profiter de sa position par rapport à l'"axe de vie" déjà cité et de former un maillon à l'est de cet axe. Dans une certaine mesure, la position excentrique de Bratislava, capitale, centre économique, culturel et social essentiel de la Slovaquie, devient un atout non négligeable. Son importance croît sans cesse (il pourrait même en résulter des complications, à terme, pour le développement interne du pays). Bratislava accueille de remarquables centres de formation (grandes écoles et universités), concentre l'essentiel de la recherche scientifique, développe une sphère bancaire très dynamique²⁴ et bénéficie de la part du lion du capital étranger investi en Slovaquie²⁵. L'Institut Empirica de Bonn a reconnu les atouts de Bratislava et de sa région, en lui attribuant l'évaluation la plus haute en termes de perspectives de développement, et en classant le triangle Bratislava-Vienne-Győr comme la région la plus prometteuse des 473 régions étudiées²⁶. De ce fait, Bratislava peut prétendre à un rôle beaucoup plus significatif dans le

²⁰ Cf Jalowiecki, B. : Opus cité, p. 25. Carte n°6, "Európské priemyselné centrá". Source: Gritsai, O., Treiwisz, A., Vanderhoff, C., "Les vieilles régions industrialisées européennes dans la perspective historique globale des rapports centre-périphérie", *Revue Belge de Géographie*, 1- 4, 1992.

²¹ Cf idem, p. 21. Carte n°5 "Medzinárodné funkcie európskych miest". Source: Noin, D., *L'espace français*, Paris, 1992.

²² Cf Amoroso, B., Gomez y Paloma, S., Roskilde University (DK), Infante, D., Calabria University (I), Perrone, N., Bari University (I) : "Marginalization, Specialization and Cooperation in the Baltic and Mediterranean Regions: Synthesis Report", in : *Fast Dossier, Continental Europe: Science, Technology and Community Cohesion*, Vol. 5, Commission of the European Communities, avril 1993, Fig. 2, Traditional heartlands and growth regions of the Community, p. 15.

²³ Idem, p. 27.

²⁴ Selon des données officielles, au 21 février 1995, 18 banques et 9 succursales exercent en Slovaquie. 16 ont leur siège social à Bratislava, une à Košice et une à Žilina. Cf : "Na Slovensku pôsobí 18 bánk a 9 pobočiek", in : *Národná obroda*, 24 février 1995.

²⁵ Cf Pekník, R. : Opus cité, p. 163.

²⁶ Cf "Kde sa v Európe oplatí investovať", in : *Trend*, 38, septembre 1993.

développement de la Slovaquie qu'il ne découlerait de sa situation de capitale d'un pays post-communiste en transition. Bien entendu, le potentiel de Bratislava et de son arrière-pays ne suffit pas à lui-même si on y ajoute le niveau de qualification et d'éducation relativement élevé²⁷ dont la Slovaquie se targue et, ce qui est important, une population qui est avec celle de la Pologne l'une des plus jeunes d'Europe²⁸. Ce qui compte, c'est dans quelle mesure le potentiel économique actuel de la Slovaquie assurera sa transformation, à quel rythme et à quelle ampleur s'effectuera sa privatisation, quel profil adoptera son économie, comment sa technologie innovera-t-elle, comment se positionnera-t-elle sur les marchés internationaux, que ce soit de ses propres forces ou grâce à l'apport de capitaux étrangers. Or, le territoire slovaque ne réagit pas uniformément à ces critères, ce qui laisse augurer des retombées sociales directes et des évolutions du processus de transition inégales selon les régions²⁹.

Le développement rapide des infrastructures techniques, destinées notamment au transport physique et matériel (voies de communication) et au transfert d'informations et d'innovations (sphère médiatique et sphère informatique) constitue un engrenage essentiel de l'accélération de la transition socio-économique de la Slovaquie et de l'intégration de son économie aux économies européennes développées, ainsi qu'aux sociétés post-communistes en transition voisines. En ce domaine, la Slovaquie possède quelques cordes à son arc, grâce à sa localisation (les pays voisins n'en possèdent certes pas moins), mais souffre aussi de goulots d'étranglement³⁰ qu'il ne sera pas aisé de supprimer. Il nous suffit de rappeler que le réseau routier, et partant autoroutier, est très peu développé et "stagne" depuis quelques années. Les liaisons routières directes avec les pays de la Communauté européenne (représentée depuis le 1^{er} janvier 1995 par un voisin direct à savoir l'Autriche) ne sont assurées que par un seul passage frontalier d'importance (c'est-à-dire sans limitation de temps, de nationalité ou de type de véhicule), celui de Bratislava-Berg. Il existe encore deux autres passages (Bratislava-Jarovce - Kittsee, et Moravský Svätý Ján - Hohenau) réservés aux citoyens autrichiens et slovaques, limités dans le temps et à certains types de véhicule. Les liaisons ferroviaires directes avec la Communauté européenne, via l'Autriche, ne sont pas meilleures. Des accords ont été signés pour la construction d'une liaison ferroviaire entre Kittsee et Bratislava-Petržalka et d'une voie rapide entre Bratislava et l'autoroute Vienne - frontière hongroise, via Jarovce et Kittsee. Il sera nécessaire de les compléter par d'autres voies de communication rapides et internationales le long des axes Nord-Sud et Est-Ouest. L'ouverture d'un canal entre le Rhin et le Danube et les aménagements qui permettent d'intensifier le transport fluvial représentent un apport non négligeable dans le domaine du commerce international, prometteur de retombées bénéfiques pour la Slovaquie de l'Ouest et du Sud-Ouest. Cela crée progressivement un milieu favorable au développement en Slovaquie et dans tous les Etats danubiens, non seulement du fret de marchandises, mais aussi des diverses formes de tourisme liées à l'eau.

La scission de la Tchécoslovaquie a engendré une transformation importante du secteur des transports aériens. Suite au partage du patrimoine de l'ancienne République fédérale, la Slovaquie a perdu l'essentiel de son trafic aérien. Quelques petites compagnies aériennes slovaques (notamment la compagnie Tatra Air) ne parviennent à satisfaire que les besoins locaux. L'aéroport viennois de Schwechat prend une importance accrue sur le marché slovaque, au fur et à mesure que la position dominante de Prague s'estompe. Vienne joue d'ailleurs un rôle grandissant vis à vis de la Slovaquie à d'autres niveaux de contacts internationaux (par exemple en matière de diplomatie). Le développement des réseaux de transport allié au développement des télécommunications, des réseaux électroniques et autres connexions médiatiques, conditionne le développement d'autres centres de Slovaquie et notamment de l'ensemble Košice-Prešov qui, en Slovaquie Orientale, concentre un potentiel économique, culturel et technique très important. C'est uniquement au moyen de ces réseaux que ces centres, qui n'ont

²⁷ Le Recensement de la population, des maisons et des appartements de 1991 indique que 7,9% de la population adulte slovaque a une formation universitaire et 24,2% une formation secondaire achevée. 28,7% a une formation niveau brevet des collèges et 21,2% une formation professionnelle ou secondaire sans baccalauréat. Cf : Bunčuk, J., Harmadyová, V. : "Transformácia sociálnej štruktúry", in : *Slovensko - Kroky k Európskemu spoločenstvu 1. Scenár sociálno-politických súvislostí do roku 2005*, Opus cité, p. 43.

²⁸ Cf *Statistical Bulletin*, 2, 1994, Opus cité.

²⁹ Voir Fal'án, L., Pašiák, J., Gajdoš, P. : "Regional differentiation and Transformation processes in Slovakia", complément apporté à la conférence internationale *Developmental Issues of the Regions of V-4 Countries in the Context of Their Integration into the European Union*, Smolenice, November 11-14, 1994. Sur le point d'être publié.

³⁰ Cf Fal'án, L. : "Rozvoj regiónov v prihraničných oblastiach Slovenska", in : *Sociologický časopis*, 4, 1992, p. 514.

pour le moment pas la chance de se situer sur les grandes ceintures européennes de développement comme Bratislava, pourront créer les conditions nécessaires à la dynamisation de leurs potentiels d'innovation.

CONCLUSION

La transition de la société slovaque se heurte à des problèmes en bonne partie similaires à ceux qui touchent les pays post-communistes en transition voisins. La sphère socio-économique se ressent plus de l'émotivité d'une scène politique bouillonnante que dans les pays voisins. En certaines occasions, la démocratie elle-même est chahutée. Malgré une naissance difficile, les processus de transition ont déjà pris une orientation irréversible. Ainsi se renforcent peu à peu des relations économiques internationales dont l'espace centre-européen forme un pivot et qui sont en majorité orientées vers l'ouest, les axes nord-sud (Hongrie, Pologne) et est (Ukraine) restant au second plan. A ce stade, c'est une tendance compréhensible, en oeuvre par ailleurs dans les pays voisins. Il est raisonnable de supposer que l' "ouverture" de l'espace slovaque permettra d'exploiter sa position centrale au sein des pays du groupe de Visegrad et sa localisation par rapport aux principales ceintures de développement de l'Europe. Mais cela nécessite le maintien de son rythme de transformation et le développement prioritaire de son réseau d'infrastructures.

Apports à la discussion

Leopold Zubek^{*31}

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je ne suis pas géographe, aussi ne puis-je me lancer dans une discussion détaillée et spécialisée sur les exposés précédents, très intéressants.

Je suis président de la Commission à l'administration publique, au développement régional et à l'environnement du Parlement de la République tchèque. La compétence de cette Commission correspond pratiquement aux thèmes de notre séminaire.

Je m'attendais à apprendre ici des faits concrets susceptibles de m'aider lors des négociations et de l'élaboration du projet relatif à la création des **collectivités territoriales de niveau supérieur**³² : dans ce sens, mon attente a été comblée. Néanmoins, je vais tenter de commenter brièvement les exposés précédents.

Je voudrais revenir sur un sujet traité hier : le développement régional, c'est-à-dire la politique régionale. Le déroulement du débat fut pour moi d'une grande valeur et m'a réjoui car on a pu de nouveau constater que les mécanismes provenant des relations dont il a été question fonctionnent concrètement. Savoir reconnaître ces mécanismes et prendre conscience de leur existence permet de les utiliser pour atteindre nos objectifs, ou, tout au moins, de limiter les pertes de temps dues au tâtonnement et à la redécouverte de ce qui existe déjà. Toutefois, cela n'a de sens que si cet objectif a été désigné. Nous supposons tous, tacitement, que nous avons un tel but, mais chacun d'entre nous se le représente sans doute de façon différente.

Le principe d'équilibrage de la situation économique entre les différentes régions n'est inscrit ni dans la Constitution ni nulle part ailleurs, contrairement au cas de la R.F.A. par exemple. En revanche, si nous avons l'intention d'entrer dans l'Union européenne, un tel objectif devient une condition incontournable et devrait être clairement défini qualitativement, quantitativement et dans le temps.

Hier, il a été dit qu'en 1982 la France avait dû décider si elle devait laisser les régions se développer librement, selon un processus plus ou moins libéral, ou si l'Etat devait intervenir.

Nous sommes actuellement dans une situation analogue, lorsqu'il nous faut décider du découpage des collectivités territoriales de niveau supérieur. Je voudrais exprimer mon opinion personnelle concernant la politique régionale. L'établissement de ces entités diminue et limite les moyens du gouvernement pour mener une politique régionale souple et efficace. Il sera en effet nécessaire, lorsqu'on aura constaté de notables disparités entre les différentes régions, soit d'élaborer un système très complexe de découpage, soit de conserver des moyens financiers conséquents au niveau suprême, et ce au détriment du niveau intermédiaire nouvellement créé (les CTNS). Nous ne pourrions pas toucher aux sources financières des communes : ce serait, en fin de compte, contraire à la philosophie de nos intentions.

Hier, le gouvernement a été critiqué pour ne pas avoir utilisé tous ses moyens en matière de politique régionale. Je considère comme insuffisantes et inutilisables dans le futur les estimations et les délimitations des zones critiques qui ont été faites jusqu'à présent sur la base des taux de chômage, en utilisant les districts comme unités territoriales et en surestimant simultanément les fonctions et l'importance du marché et de la politique régionale. Je puis vous informer que notre commission mène dans ce sens des négociations avec le Ministère de l'économie, compétent pour ces questions. Nous

* Traduit du tchèque par Claire Madl

³¹ Député ODS

³²NdT : CTNS dans le reste du texte

souhaitons que soient utilisés des critères plus complexes, valables sur une longue durée et qui mèneraient à une solution durable et non pas seulement à des interventions ponctuellement efficaces.

Je reviens sur les questions liées à l'instauration des CTNS.

Je voudrais tout d'abord souligner le contexte dans lequel nous souhaitons mettre en place ces entités. Il y a cinq ans, nous changions de système politico-économique, il y a deux ans, notre Etat voyait le jour. Le nombre de communes est passé de 4000 à 6000 environ. Le processus de morcellement du territoire se poursuit, à un rythme certes ralenti. Celui attendu de plus grande cohérence, conduisant à une réduction du nombre de communes et à la création d'entités plus indépendantes et remplissant mieux leurs fonctions sociales, n'a pas encore démarré. Il faut toutefois que ce processus se déroule selon la loi. Nous constatons que le financement des communes est déjà presque stabilisé et qu'un processus de qualification et d'enrichissement de la vie politique municipale est en cours.

Ici même, à ce séminaire, les opinions concernant le nombre de collectivités territoriales différaient assez sensiblement : 8, 12, 14 (voire 15). Or il faut bien saisir que chacun de ses nombres correspond à une solution particulière. Il existe donc toute une série de solutions possibles, autant de bonnes que de mauvaises. Le choix de l'une d'entre elles, unique et définitive, relève d'une décision politique. Il est ainsi tout à fait légitime que l'on recherche au Parlement une solution qui sera soutenue par la majorité nécessaire. Mon collègue M. Ježek a déjà parlé de cela plus amplement. Je compléterai ses propos par quelques remarques.

Je suis député ODS, c'est-à-dire, selon ce qu'a dit ici M. Ježek, du parti qui ne s'est pas exprimé jusqu'à présent de façon suffisamment claire sur le problème des CTNS. J'ai déjà signalé qu'il y avait plusieurs solutions possibles, autant de bonnes que de mauvaises. Le fait d'établir des collectivités territoriales de niveau supérieur est une chose, leur stabilisation dans la pratique en est une autre. Il s'agira d'un processus de longue durée durant lequel disparaîtront les maladies infantiles et la gestion défectueuse des détails. Il faut ici signaler aussi les exigences financières de l'établissement et du fonctionnement des CTNS. A titre d'information seulement, la mise en place d'un nouveau district nous coûtera selon les estimations environ un demi-milliard de couronnes.

Nous nous attendons à ce que les fonctions des CTNS et leur existence même soient critiquées, en particulier au début, et ce à plus ou moins juste titre. Il est plus que probable que la critique sera dirigée justement contre l'ODS, parti le plus fort de la coalition. D'où hésitations, réserves et peut-être même mauvaise volonté à s'associer à une décision en ce moment. De plus, l'opinion publique dans son ensemble ne considère pas le découpage régional comme une tâche prioritaire ou comme lui faisant défaut.

Les élections législatives approchant, la volonté de chercher des points de vue et des arguments objectifs parmi les partis politiques diminue. Ceux-ci se trouvent remplacés par des spéculations et des calculs politiques, ce qui n'est en rien profitable.

Josef Ježek*³³

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est de mon devoir d'attirer l'attention sur la signification fondamentale que revêt la problématique de la politique régionale en République tchèque dans cette période de transformation. Nous passons d'une planification centrale à une économie de marché, la démocratie politique se développe, la République tchèque prend une part de plus en plus active aux processus d'intégration européenne. Tout cela représente des changements sociaux et culturels exceptionnels. C'est la fin d'une période de plusieurs décennies entamée après la Seconde Guerre mondiale. Il est même finalement possible de parler ici, en Europe centrale, d'une période de trois quarts de siècle, de 1914 à 1989. 1989 est l'année des transformations vraiment fondamentales, principalement sur la carte politique.

* Traduit du tchèque par Anne Olivier

³³ Député ODA

Durant ces changements révolutionnaires, l'absence de prise en compte du domaine du développement régional, de la politique régionale et de la collaboration régionale, le manque d'appréciation de l'existence de certaines inégalités – disparités – régionales est pour moi incontestablement des problèmes politiques-clés. Ne pas remarquer ces phénomènes, ne pas en tenir compte dans les décisions politiques est une faute grave. Il est également nécessaire de faire rentrer nos règles de politique régionale dans le cadre de l'Union européenne.

Je voudrais souligner le contraste qui existe entre d'un côté l'intervention de Monsieur Wachter et d'un autre côté celles de la majorité des participants tchèques. Le premier évolue à un niveau large, global ou général, les seconds sont analytiques, donnant des détails jusqu'à l'excès. Cette comparaison donne une preuve évidente de ce manque de prise en compte globale des questions de politique régionale et des inégalités régionales.

Se restreindre lors de l'étude des disparités régionales à un seul niveau d'analyse serait une erreur. Nous devons nous occuper du développement à l'échelle des *pays*³⁴ (Bohême, Moravie et Silésie), à l'échelle des régions et à l'échelle des districts. Regardez la catégorisation des unités territoriales dans les statistiques régionales des États de l'Union européenne.

J'ai beaucoup apprécié les contributions montrant dans les processus en cours de différenciation entre espaces urbanisés et espaces périphériques. Je considère ce point de vue comme plus significatif que celui d'une différenciation de type ville-campagne, ou d'une organisation nodale de l'espace économique et social. Adopter une telle perspective serait revenir aux années cinquante, soixante. Tous les intervenants présents se sont au contraire intéressés au développement des zones métropolitaines, au rôle de la localisation géographique dans les dynamiques, etc. Cela me paraît bien plus significatif, surtout dans un contexte européen. Les frontières des États ont aujourd'hui un sens bien différent de celui qu'elles avaient avant 1989.

La République tchèque a une particularité marquée : la différence toujours présente entre terres centrales et zones frontalières. C'est à relier à la "question sudète". Bien percevoir cette différenciation est un but clair à donner à notre politique régionale. Il est difficile d'imaginer un dialogue avec les Allemands des Sudètes si les zones frontalières actuelles restent négligées, si nous nous comportons envers ces terres comme nous l'avons fait au cours des dernières décennies.

Si j'insiste sur l'absence de prise en compte des questions de politique régionale, c'est que je suis conscient qu'en 1996 auront lieu des élections législatives en République tchèque. Tous ceux qui sont concernés professionnellement devraient accentuer la "pression" sur les partis politiques, afin que ces derniers se rendent compte que ce domaine est lui aussi matière à programme électoral. Espérons donc ne pas devenir un mauvais exemple dans le domaine de la politique régionale.

Il est nécessaire de cerner la politique régionale dans toute son ampleur et en aucun cas de se borner à la considérer comme un aspect ou une branche de la politique économique ou industrielle. Il faut utiliser les outils économiques et en aucun cas élaborer de simples mesures directives, administratives. La régionalisation, la différenciation des compétences, la place des pouvoirs politiques dans l'espace font partie du cercle de nos préoccupations.

Nous devons aussi faire évoluer la signification attribuée à la planification territoriale et à ses liens avec les questions de développement régional. Cette tendance à croire que la planification territoriale est capable de résoudre seule la plupart des problèmes régionaux est très néfaste. La planification territoriale nécessite une transformation répondant aux profonds changements économiques et sociaux. Celle-ci est une condition indispensable pour qu'elle puisse remplir sa fonction, fonction qu'aucune autre discipline ne peut remplir à sa place.

³⁴Le mot *pays* fait ici référence à une division de l'État en ce que nous pourrions appeler des *provinces historiques* : Bohême, Moravie, Silésie (et auparavant Slovaquie). Ces trois provinces forment les Pays tchèques.

Karel Maier*

L'INFLUENCE DES TRANSFORMATIONS POLITIQUES SUR LE TERRITOIRE : POINTS DE VUE EUROPEEN ET LOCAL.

A l'échelle européenne :

La République tchèque s'est retrouvée à la frontière d'une Europe qui s'intègre et d'une Europe qui se désintègre. La chute du rideau de fer signifia la fin de l'Europe de Yalta. La désintégration de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie nous ramène à la période antérieure à 1918. Il est difficile de dire si ce retour en arrière s'est depuis achevé.

La dimension de certaines régions qui se forment au sein de l'Union européenne est comparable à celle de certains Etats nouvellement nés en Europe centrale et orientale. Ces Etats sont cependant totalement différents de ceux de l'Union européenne en ce qui concerne leurs infrastructures, lesquelles sont indispensables au fonctionnement effectif des régions. Un gouffre encore plus large existe entre les relations inter-régionales au sein de l'Union européenne et les relations inter-étatiques dans l'Europe post-communiste.

Nous nous trouvons semble-t-il dans une situation d'instabilité persistante à l'échelle européenne.

A l'échelle des communes :

Si on prend l'exemple des petites villes aux frontières occidentales (allemande et autrichienne) de la République tchèque, l'image que l'on a du développement des zones frontalières occidentales ne correspond pas tout à fait à la réalité. Ces zones connaissent un développement extrêmement contrasté.

* Traduit du tchèque par Mireille Bour

Beaucoup de communes se résignent progressivement à admettre que:

- elles ne retrouvent pas la dimension et l'importance économique qu'elles avait avant la guerre;
- elles se situent désormais à la périphérie de la République tchèque et pourraient (peut-être) même devenir des périphéries de l'Etat voisin ;
- l'aide extérieure, qu'elle s'accroisse ou qu'elle diminue, sera insuffisante, sans garantie et ponctuelle.

De plus, des communes en apparence prospères, par exemple dans les régions touristiquement attractives, sont souvent exclues de cette prospérité : les entrepreneurs ne sont pas de la région, l'emploi lié au tourisme est saisonnier et souvent occupé par des travailleurs saisonniers qui ne sont pas non plus de la région.

Il existe des communes "débrouillardes" qui ont exploité leur position actuelle "à la marge" en tirant au maximum profit de ses possibilités - en règle générale en se basant sur les décalages énormes de prix existant entre la République tchèque et ses voisins. On peut souvent tenter une comparaison avec le cas de la frontière du Mexique et des Etats-Unis. Les stratégies de développement ambitieuses sont cependant très rares et se situent plutôt dans le sud que dans le nord du pays.

Quand il est question de stimuler le développement, les mécanismes et les méthodes de planification territoriale qui se mettent actuellement en place sont insuffisants, dès lors qu'ils se limitent à une fonction de régulation (si ce n'est de restriction) .

Il résulte des derniers points de cette énumération désordonnée et fragmentaire que ce sont les conseils municipaux et l'initiative locale qui jouent un rôle clé : les premiers à avoir pris conscience de leurs possibilités dans des conditions nouvelles jouissent toujours d'un grand avantage relatif.

Il semble toutefois que même les communes des zones frontalières se trouvent dans une situation d'instabilité persistante.

En guise de conclusion, quelques questions

- Jusqu'à présent, les transformations à grande échelle influent sur les transformations régionales et locales. Les transformations locales vont-elles également influencer sur les transformations d'ordre régional...voire européen ?

- Si un découpage régional de la République tchèque a finalement lieu, quelle place et quel rôle auront les communes frontalières ?

La dimension territoriale de la transformation politique et économique en République tchèque -

Discours de clôture de Michal Illner*

Permettez-moi, avant la clôture de nos débats, de revenir en quelques mots sur trois sujets qui viennent d'être traités, car ils méritent, à mon avis, une attention toute particulière.

La première question consiste à savoir pourquoi il faut prêter attention à la dimension territoriale de la transformation, à la suivre en continu, à la soumettre à des analyses et à en tenir compte dans la pratique politique. La réponse tombe sous le sens et est présente dans plusieurs contributions que nous avons écoutées. L'analyse régionale de la société permet de déterminer et de rendre concrets les phénomènes étudiés habituellement à l'échelle de l'ensemble de la société à l'aide de données agrégées et à partir de leurs moyennes. Une optique régionale permet de repérer, pour certains territoires, les situations dans lesquelles un phénomène de transformation qui, ailleurs, ne pose pas de problème, se complique, pouvant même provoquer une crise. Ce sont surtout les disparités entre les régions et au sein des régions qui sont aujourd'hui les plus dangereuses. L'approche régionale révèle également des situations très favorables qui signalent l'existence de potentiels de développement dans la région, y compris de potentiels relevant des ressources socioculturelles du territoire. Ni dans le premier ni dans le second cas la politique ne saurait être absente.

En second lieu, je voudrais évoquer l'impact de la transformation post-communiste sur les régions. Plusieurs contributions présentées ont rappelé qu'outre les conséquences intérieures, il faut également tenir compte des conséquences extérieures qui dépassent les limites du pays. En fait, considérer séparément ces deux aspects de la transformation sera de plus en plus difficile. Avec l'intégration en cours de la République tchèque dans l'économie européenne et mondiale, avec son adhésion à différentes institutions politiques européennes ainsi qu'avec l'ouverture des frontières nationales qui favorisera la libre circulation des personnes, des informations, des capitaux et des marchandises, les rapports extérieurs, tout comme les processus intérieurs en République tchèque, joueront un rôle essentiel. Cette constatation sera d'une grande importance tant pour les études analytiques que pour la pratique politique.

Plusieurs contributions ont été consacrées au développement futur des régions à la lumière de la transformation en cours, un sujet très délicat du fait de son caractère prédictif, "marquant" et susceptible d'avoir des conséquences notables. Il semble utile sous ce rapport de distinguer dans l'analyse, d'une part, les réflexions théoriques sur les processus, les facteurs et les critères de développement des régions, d'autre part, les réflexions sur les méthodes et les possibilités de mesure et, enfin, l'analyse proprement dite de la situation dans les différentes régions. L'analyse permet d'établir une typologie globale, de classer les régions selon leurs possibilités de développement ou de déterminer les centres de développement et leurs rapports. Les avantages et les inconvénients de ces deux approches ont fait l'objet de nos discussions. Il est utile de rappeler en l'occurrence combien les résultats de telles analyses dépendent de la méthode utilisée et de la qualité des données entrées. Soulignons également que les méthodes mises en oeuvre ne peuvent sans doute pas - faute de données et d'indices appropriés - refléter les caractères socioculturels des régions. Ces dispositions, ancrées souvent dans l'histoire des régions, peuvent, néanmoins, comporter un fort potentiel de développement, de nature à compenser dans le futur bien des inconvénients apparemment réhivitoires, dus à la situation géographique ou économique de la région. Nombre d'intervenants ont fait remarquer la polarisation régionale de la République tchèque qui est un processus concomitant de la transformation post-communiste. Nous avons parlé des écarts entre les centres et les périphéries, entre Prague et le reste du territoire, entre les zones intérieures et limitrophes, entre les parties est et ouest de l'Etat. La dégradation de la position de la Moravie (dont la

* Traduit du tchèque par Alena Lhotová et Hana Prousková

situation est, bien sur, contrastée vue de l'intérieur) par rapport aux autres régions a été l'une des conclusions inquiétantes de nos réflexions.

Le troisième thème de cette journée qui mérite quelques observations a été la régulation du développement des territoires, les problèmes de la politique régionale. Parmi les questions discutées figuraient la politique régionale, sa nécessité, ses buts, ses méthodes, son adaptation à l'économie de marché et à la décentralisation, ainsi que ses chances dans le climat néo-libéral. Quant à la nécessité de la politique régionale, question essentielle de nos débats, nous étions unanimes: la République tchèque en cours de transformation ne saurait s'en passer. Une autre question importante reste ouverte: quelle position adoptera la politique régionale vis-à-vis des écarts socio-économiques entre les régions? En d'autres termes: doit-elle privilégier l'atténuation de ces disparités en redistribuant les ressources et en compensant des inconvénients, ou doit-elle plutôt encourager les régions fortes dans l'espoir que leur développement stimulera au fur et à mesure le développement dans les territoires moins forts? Nous avons entendu une observation qui comportait un message extrêmement important pour la politique régionale de la République tchèque, tant au niveau national que régional: aujourd'hui comme à l'avenir, il sera nécessaire de concevoir notre développement territorial dans un contexte plus large que celui de la Bohême-Moravie et d'inscrire notre politique régionale dans le cadre de la politique européenne.